



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

**MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 7 MAI 2026**

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Avis de convocation**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Appel d'offres de service d'inventaire des installations septiques du territoire municipal**
- 5. Période de questions des citoyens**
- 6. Levée de la séance**



PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le **7 mai 2026 à 13 h 15** à la salle du conseil sise au 565, Ave Buckingham, à Gatineau, et à laquelle sont présentes les conseillères Marie-France Gareau, ainsi que les conseillers, Emile Givogue et Orville Miller.

La conseillère Lorraine Rochon et les conseillers Jean-Marie Duchamp et Sam Burke ont motivé leurs absences.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur André Harvey.

Monsieur Mario Briggs, directeur général et greffier-trésorier, et M. Eric Bordeleau, greffier adjoint, sont aussi présents.

Il y a 0 personne qui assiste à la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur André Harvey, Maire, déclare la séance extraordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents à 13 h 17.

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

2. Avis de convocation

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Mario Briggs, indique que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été distribué conformément à l'article 152 du Code municipal.

3. 2026-05-53 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Orville Miller

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

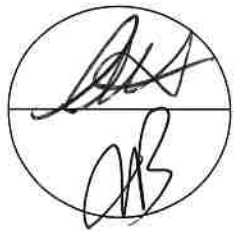
4. 2026-05-54 - Octroi du contrat d'inventaire des installations septiques du territoire municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a l'obligation d'inspecter les installations septiques de son territoire selon la priorité 1 de la programmation TECQ ;

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres pour le secteur Mulgrave et de Derry a été publié sur le SEAO par la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la date limite de dépôt de soumissions pour cet appel d'offres était le 29 avril 2026 à 14 heures, heure locale du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué l'ouverture de soumissions reçues durant



la période prescrite ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des bordereaux de soumissions en lien avec l'inventaire des installations septiques du territoire municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sommaire décisionnel du directeur général ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions conformes ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Gestion Septique BR a soumissionné pour un montant de 672 983,20\$;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise SEPTIPRO a soumissionné pour un montant de 556 433,01\$;

Il est proposé par Orville Miller

QUE le Conseil octroie le contrat d'inventaire des installations septiques du territoire municipal au plus bas soumissionnaire conforme à l'entreprise SEPTIPRO pour un montant de 556 433,01\$.

Pour : Mme Marie-France Gareau
M. Orville Miller
Contre : M. Emile Givogue

Adoptée à la majorité

5. Période de questions des citoyens

- Aucune question n'a été posée

-

6. 2026-05-55 - Levée de la séance

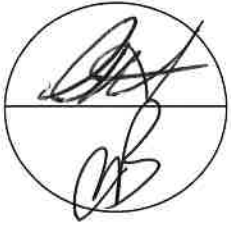
Il est proposé par Emile Givogue

RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 13 h 35

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

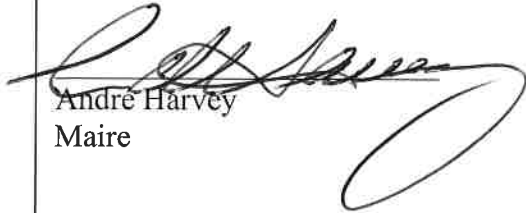
Adoptée à l'unanimité




SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, André Harvey, maire de la municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 7 mai 2026


André Harvey
Maire


Mario Briggs
Directeur général
et greffier-trésorier